

CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ

Commission de gestion 2015-2016

Préavis municipal N° 05-2015

Modification des statuts de l'Association Régionale pour l'Action Sociale Morges Aubonne
Cossonay (ARASMAC)

Rapport de la Commission de gestion

Au Conseil général de Saubraz

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

La Commission de gestion, composée de :

Mmes Fabienne Martin

Joëlle Richiger

MM Félix Baiche

Didier Barbay

Adrian Beier

Laurent Liardon

et Philippe Urfer

s'est réunie le 2 décembre 2015.

La Commission de Gestion a étudié les modifications des articles des statuts de l'ARASMAC et constate que les changements n'auront que peu ou pas de répercussions sur les Communes membres de l'Association.

En effet, les principales modifications sont des améliorations d'ordre administratif et / ou organisationnel.

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de gestion vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la décision suivante :

D'accepter le préavis municipal n° 05-2015, tel que présenté.

Pour la commission:

Fabienne Martin

Didier Barbay

Adrian Beier

Félix Baiche

Joëlle Richiger

Laurent Liardon

Philippe Urfer